

**Zeitschrift:** Boissiera : mémoires de botanique systématique  
**Herausgeber:** Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève  
**Band:** 14 (1968)

**Artikel:** Les jardins botaniques africains  
**Autor:** Adjanohoun, Edouard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-895617>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les jardins botaniques africains

(Avec planches IX-X)

EDOUARD ADJANOHOUM

Nous disposons de trop peu de renseignements pour donner des informations précises sur les jardins botaniques non ivoiriens. Nous ne voulons cependant pas ignorer l'existence du plus ancien dans ce genre aménagé au Sénégal, dans le parc forestier de Hann, à 6 km à l'est de Dakar. La création de ce parc par les autorités de l'ancienne Fédération de l'Afrique occidentale française, sous la direction du Service des eaux, forêts et chasses, date de 1903. Le but en était la protection des points d'eau et le développement des cultures et des essais d'introduction. Son organisation initiale prévoyait:

- une division de botanique, chargée de l'étude et de l'introduction des plantes nouvelles;
- une division des cultures générales, des cultures fruitières et d'acclimatation des plantes exotiques;
- une division des pépinières destinées au reboisement, des salles de collections, des laboratoires.

Ces divers projets n'ont malheureusement pas tous vu le jour, les préoccupations majeures ayant toujours été l'introduction, la multiplication, la vulgarisation des plantes utiles et des cultures maraîchères et fruitières. Néanmoins, l'aménagement d'un jardin botanique proprement dit a dû commencer en 1935. Depuis, en dehors des spécimens divers disséminés dans l'ensemble du parc pour l'agrément des visiteurs, il existe un arboretum et des collections botaniques; il y a quinze ans, environ 1200 espèces spontanées, subspontanées et exotiques étaient inventoriées dans le parc forestier de Hann parfois appelé "jardin des plantes". Cette dernière appellation se justifie parfaitement car l'on avait cherché, semble-t-il, à réaliser un modèle de jardin des plantes du type Museum national d'histoire naturelle de Paris, devant constituer un parc d'agrément pour la population urbaine et les touristes; c'est sans doute au même titre qu'ont été créés, à proximité, un parc zoologique et un aquarium dont les animaux variés et remarquables attirent des milliers de visiteurs. Les collections botaniques ont dû s'enrichir depuis, mais beaucoup de gens se plaignent de nos jours du fait qu'elles ont été plus ou moins abandonnées.

A part Hann et quelques aménagements horticoles comme Cambérenne, les jardins botaniques typiques sont rares au Sénégal et d'origine récente. Signalons à titre indicatif le Jardin botanique de l'Université de Dakar, créé en 1962 par l'ancien directeur du Département de botanique de la Faculté des sciences, M. le professeur J. Miège, actuellement directeur des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève. Ce magnifique jardin de près d'un hectare, situé sur le campus universitaire à proximité immédiate des laboratoires, représente un outil de travail exceptionnel pour les étudiants et leurs professeurs. Il dispose d'un grand bassin dans lequel sont étudiées les plantes aquatiques, d'un abri couvert pour les plantes de forêt dense et d'une collection de quelques espèces caractéristiques sahélio-soudaniennes ou d'introduction.

Dans ce même style s'installe depuis peu, à proximité du bâtiment de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), une collection de plantes diverses regroupées par le Département de botanique qui dispose déjà du plus important herbier africain.

En Afrique occidentale francophone, à la suite du Sénégal, s'inscrit la Côte-d'Ivoire qui jouit d'un climat beaucoup plus humide, favorable au développement d'un plus grand nombre d'espèces aussi bien forestières que savanicoles. Les jardins botaniques authentiques sont au nombre de trois<sup>1</sup> :

- le Jardin botanique de Bingerville, à 17 km à l'est d'Abidjan;
- le Jardin botanique de l'Institut d'enseignement et de recherches tropicales (IDERT) à Adiopodoumé, à 17 km à l'ouest d'Abidjan;
- et le Jardin botanique de l'Université d'Abidjan;
- en dehors de ceux-ci, signalons l'arboretum de la grande forêt psammo-hygrophile du Parc national du Banco à moins d'un kilomètre au nord de la ville d'Abidjan.

Le Jardin botanique de Bingerville, anciennement dénommé jardin d'essai, a été créé en 1912 dans le parc avoisinant l'Hôtel du gouverneur. Il est actuellement géré par le Ministère de l'agriculture. Sa superficie, sans compter les terrains de culture qui lui sont annexés, est voisine de 25 ha. La première école nationale d'agriculture est installée en partie dans l'enceinte du jardin, sans doute pour permettre aux élèves d'y accéder plus aisément. Les collections sont essentiellement exotiques et comportent de nombreuses plantes utiles à divers titres, introduites d'Amérique torpicale, d'Australie, des îles du Pacifique, d'Asie tropicale, des Antilles, du Mexique, de Californie, d'Indonésie, de Madagascar, d'Arabie, d'Afrique orientale et australe, etc., et quelques rares plantes locales. Le Jardin est organisé en parcelles dont certaines très spécialisées comportent des fruitiers divers, des plantes alimentaires, médicinales, ornementales et une collection de palmiers, et d'autres moins spécialisées présentent un mélange plus ou moins harmonieux. Le dernier recensement, effectué en 1965 par les botanistes de l'IDERT d'Adio-

---

<sup>1</sup> Des installations horticoles existent également; l'une d'elles spécialisée en particulier dans la culture des orchidées, des Aroïdées et des Crotons exotiques mérite, par sa remarquable organisation, d'être évoquée; elle demeure la réalisation de M. Barbetta et couvre une superficie de 30 ha entre Abidjan et Bingerville, à environ 3 km de cette dernière localité.

podoumé, a révélé la présence de 252 espèces déterminées représentées par un nombre variable d'individus; quelques indéterminées subsistent. Les 252 espèces se répartissent en 126 ornementales, 35 fruitiers, 30 médicinales et 28 alimentaires; il reste un petit nombre d'espèces de plantes à parfum, résine, caoutchouc, teinture et fibre. Ce jardin aux multiples plantes étiquetées, plus ou moins bien entretenu, représente un lieu de promenade recherché par les résidents de Bingerville, en particulier par les professeurs et élèves des nombreuses écoles de cette cité, et également par les Abidjanais, sans négliger les botanistes des instituts, de l'université et leurs hôtes en mission. Comme tous les jardins de ce type, il dispose d'une section pépinière chargée de la multiplication et de la distribution de certaines plantes ornementales ou utiles.

L'installation à l'IDERT d'Adiopodoumé d'un jardin botanique avait été décidée un an après la création de cet institut, en 1948, par notre maître, M. le professeur G. Mangenot. L'introduction des plantes était confiée à son jeune assistant, M. L. Aké Assi, devenu depuis l'un des plus grands botanistes systématiciens ouest-africains. Le but de cette réalisation était, au départ, purement scientifique. Devant le nombre croissant des plantes inconnues rencontrées au cours des relevés phytosociologiques entrepris par le professeur Mangenot dans les différentes formations végétales de l'ensemble du pays et des pays limitrophes, il s'avéra urgent d'introduire, dans un secteur proche des laboratoires, différentes espèces inconnues pour observation et détermination. Le jardin est situé dans une large crypte entre la lagune Ebrié et le plateau d'Adiopodoumé dont les pentes sont plus ou moins abruptes à cet endroit. L'arrosage des plantes est assuré par une source naturelle d'eau douce qui coule vers la lagune et qui a permis l'introduction d'espèces ripicoles. La première superficie aménagée, d'environ 1000 m<sup>2</sup>, était saturée vers les années 1955-1956 où il avait été décidé un agrandissement de plus de 10000 m<sup>2</sup>, destinés à recevoir non plus uniquement les espèces inconnues, mais toutes les plantes caractéristiques des divers groupes écologiques étudiés. A l'heure actuelle, le jardin botanique, dont certains arbres atteignent 15 m de haut, compte environ 600 espèces, pratiquement toutes locales en Côte-d'Ivoire à l'exception d'une vingtaine d'espèces étrangères. Plusieurs de ces espèces ont été identifiées et d'autres décrites sur place (*Cephaelis mangenotii* Aké Assi, *C. schnellii* Aké Assi, *Mapania mangenotiana* Lorougnon, *Andropogon ivorensis* Adjanohoun et Clayton, etc.).

Lors du 4<sup>e</sup> Congrès international de botanique (1954) et du colloque CCTA/UNESCO sur les "relations entre la végétation et les sols" (1959), tenus à Adiopodoumé, de nombreux éminents botanistes ont admiré ce jardin. Il en est de même pour les personnalités en mission dont certaines l'ont même utilisé; parmi elles, nous pouvons évoquer les mémoires de Favarger (Neuchâtel), Miège (Genève), de Wit, Leeuwenberg, de Wilde (Wageningen), Müller (Copenhague), des Abbayes (Rennes), Guichonet, abbé Augier, Nozeran, Portères (Paris), etc. Des excursions d'enseignement y ont été souvent conduites par son créateur, le professeur Mangenot (pour de nombreux chercheurs) ou par les professeurs J. Miège (pour les étudiants de Dakar), P. Henry et moi-même (pour les étudiants d'Abidjan), etc.

En dehors du jardin botanique proprement dit, le Laboratoire de botanique entretient, à ses abords immédiats et dans des abris couverts et grillagés, une centaine de plantes tropicales non ivoiriennes, obtenues de plus de vingt-cinq états africains, européens, asiatiques, américains ou malgaches. A ces collections s'ajoute une parcelle de plantes médicinales installées à la ferme expérimentale de l'IDERT, groupant une trentaine d'espèces ivoiriennes ou non.

Quant au jardin botanique de l'Université d'Abidjan, il vient d'être créé il y a seulement trois ans. D'une superficie de trois hectares, il est installé sur la partie septentrionale du plateau du campus universitaire. Il est organisé de manière à regrouper les multiples qualités dispersées dans les jardins précédemment décrits. Il est entièrement clôturé par du grillage doublé en partie d'une haie de bougainvilliers et est accessible par 300 m de route en graveleux et 600 m de route de terre. L'arrosage est assuré par un système de tuyaux en aluminium avec des arroseurs tournants qui lancent l'eau de 10 à 18 m. Quatre ombrières d'une superficie totale de 600 m<sup>2</sup>, constituées par une charpente de lamelles de bois montées sur piliers de béton, abritent les plantes sciaphiles et deux bassins, d'environ 45 m<sup>2</sup> chacun, reçoivent les plantes aquatiques; l'eau y est renouvelée par un jet permanent qui permet un écoulement destiné à inonder une petite installation de plantes amphibiennes ou héliophytiques. Le jardin est divisé en huit parcelles par des routes transversales perpendiculaires à une artère centrale. Les plantes exotiques d'introduction, pour la plupart ornementales, sont installées à l'entrée du jardin sous ombrière ou à ciel ouvert dans des secteurs engazonnés; elles sont partiellement réparties sur les trois premières parcelles qui se subdivisent également en départements de fruitiers et de palmiers. Sur les trois parcelles suivantes sont introduites les espèces caractéristiques des différentes formations végétales de Côte-d'Ivoire, à savoir les savanes graminéennes, les forêts claires, les forêts denses semi-décidues, les forêts denses sempervirentes pélohygraphiles et psammoxygraphiles. Les deux dernières parcelles du fond sont réservées plus spécialement aux enseignants pour les études biologiques particulières. Il faut compter 150 espèces de plantes ornementales comprenant de nombreuses aroïdées, 40 espèces de fruitiers, 15 espèces de palmiers d'origines diverses et près de 600 espèces de Côte-d'Ivoire dont différents arbres et arbustes et une belle collection d'orchidées régionales (plus de 120 espèces). Distant de 200 m du Laboratoire de botanique, le jardin reçoit quotidiennement la visite de chercheurs qui y ont installé des expériences. De nombreux visiteurs parmi les étudiants et le personnel enseignant ou administratif fréquentent également ce jardin qui fait quelques dons et échanges de plantes.

Vient enfin la forêt psammoxygraphile du Banco. Classée depuis 1926 par le Service des eaux, forêts et chasses, devenue parc national depuis 1939, d'une superficie de 3000 ha, elle est remarquablement belle à certains endroits et mérite d'être visitée; les botanistes se plaisent à y pénétrer fréquemment; les visiteurs non spécialisés circulent en voiture sur les circuits convenablement tracés ou se promènent à pied dans son grand arboretum groupant 750 espèces diverses d'arbres, arbustes et lianes autochtones ou introduits d'autres forêts denses ou claires; il existe également quelques rares plantes exotiques. Certaines plantes sont convenablement étiquetées et intéressent les promeneurs. Un vaste plan d'eau est aménagé pour des causes de pisciculture, de même qu'est entretenu un petit parc zoologique pour les visiteurs. Toutes ces installations sont utilisées par les élèves de l'école forestière construite depuis 1939, à 100 m de l'arboretum.

Mais nous ne voulons pas conclure sans évoquer un pays que nous connaissons bien, le Dahomey, situé un peu plus à l'est dans le golfe du Bénin. Comme Bingerville, existe dans la capitale dahoméenne, à Porto-Novo, un jardin d'essai du même type. Ce dernier, probablement antérieur, est installé à proximité de l'Hôtel du gouverneur et de l'ancienne école d'agriculture. Il comporte une collection d'espèces tropicales non africaines dont certains arbres devenus très grands sont des plus remarquables.

Le but de cet exposé est de présenter brièvement les quelques jardins botaniques, ou ceux utilisés comme tels, connus par l'auteur en Afrique occidentale francophone<sup>1</sup>. Il aura pour mérite de faire connaître les conceptions qui ont prévalu à l'organisation de ceux-ci.

Les premiers jardins botaniques africains sont l'œuvre des anciens gouverneurs français et relèvent des Services d'agriculture ou des eaux, forêts et chasses. Ce sont des jardins d'essai qui comme l'indique cette appellation sont des lieux d'acclimation et le point de départ des plantes utiles à divers titres. Ces types de jardins ont dû être créés dans toutes les anciennes colonies françaises dès le début de notre siècle; certains sont encore plus ou moins bien entretenus.

Les jardins botaniques plus stricts sont installés par les universités ou les instituts d'enseignement et de recherches surtout pour les études scientifiques; ils sont efficaces, mais peu nombreux et doivent se développer davantage pour jouer pleinement leurs multiples fonctions.

Dans cet exposé, nous nous sommes gardé de donner des listes de plantes simplement pour permettre aux catalogues établis à cet effet de jouer tout leur rôle.

---

<sup>1</sup> Les états anglophones, en particulier le Ghana et le Nigéria, disposent également de jardins botaniques dont certains sont très réputés, mais nous n'avons pas encore eu le privilège de les visiter.

Adresse de l'auteur: Professeur E. Adjanohoun, Laboratoire de botanique, Ecole des sciences, B.P. 4322, Abidjan (Côte-d'Ivoire).

